

LA FORMATION prend en compte l'évolution récente de la doctrine fiscale pour le calcul de la TVA sur marge.

# Opérations d'aménagement de lotissements et de zones d'activités

**MODULE 1** La gestion financière, budgétaire et comptable

**MODULE 2** La TVA des activités immobilières et les collectivités locales

Les sessions sont animées par Jean-Claude DORGERE, Directeur général, auteur de l'ouvrage de référence « **Le guide fiscal financier, comptable et budgétaire des opérations d'aménagement de lotissements et de zones d'activités** ».

## LES DATES DE FORMATION 2019

MODULE 1		MODULE 2
15/05	LILLE	16 et 17/05
19/06	CAVAILLON	20 et 21/06
18/09	PARIS	19 et 20/09
2/10	RENNES	3 et 4/10

Bien vouloir nous contacter pour les formations en intra

## Objectifs de la formation

### MODULE 1

= 1 JOURNÉE

#### La gestion financière, budgétaire et comptable

- ✓ Assurer le pilotage complet d'une opération et optimiser sa gestion financière et budgétaire
- ✓ Définition d'une méthodologie pour assurer et contrôler le suivi pluriannuel
- ✓ Cadrer et sécuriser le montage financier de chaque opération
- ✓ Maîtriser les techniques comptables (stocks...)

### MODULE 2

= 2 JOURNÉE

#### La TVA des activités immobilières

- ✓ Maîtriser l'environnement fiscal des activités immobilières des collectivités locales et sécuriser le montage fiscal de chaque opération
- ✓ Disposer des clés pour appliquer, les règles en matière de TVA [détermination des bases d'imposition, TVA sur marge, TVA sur le prix total, calcul des droits à déduction, calcul des droits d'enregistrement, LASM...]
- ✓ Définir une stratégie de commercialisation adaptée aux enjeux financiers et fiscaux

## Extraits du programme

#### Le cadre juridique budgétaire et fiscal des opérations

#### La création du budget annexe et les règles budgétaires

- Création d'un budget annexe
- Le budget prévisionnel, les mécanismes budgétaires et comptables
- La gestion des stocks et le suivi des inventaires

#### L'approche financière d'une opération

- Le plan de financement prévisionnel
- Les ventilations budgétaires et les mouvements entre budgets
- Le coût de production et le prix de revient
- Le plan de trésorerie pluriannuel
- La définition d'un produit global attendu des ventes
- Les équilibres budgétaires

#### Clôture d'une opération

- Incorporation de la voirie dans le domaine public
- Intégration des équipements dans les actifs

#### Cas pratiques

- Analyse d'exemples, exercices

#### L'environnement fiscal des activités immobilières depuis la réforme du 09 mars 2010

- Evolution de la doctrine fiscale et son impact sur les équilibres économiques d'une opération

#### Les droits d'enregistrement

#### DMTO – TVA sur la marge ou sur le prix total – Le montant réel des cessions

#### L'exercice des droits à déduction

#### Les livraisons à soi-même (LASM)

#### Les transferts entre les budgets et la TVA

#### Option TVA sur les loyers

#### Le FCTVA – Quand, comment et pourquoi l'appliquer pour une opération d'aménagement ?

#### Formalités fiscales à accomplir auprès de l'administration fiscale

#### Le volet fiscal des acquisitions foncières (achat, échanges, donations...)

#### Cas pratiques

- Analyse d'exemples, exercices

- Une formation interactive

Des outils de gestion informatique seront mis à disposition des participants (Directeurs des services, cadres financiers et élus...) afin de travailler plus efficacement sur de nombreux cas pratiques, de simuler plusieurs scénarii de gestion et de contrôler ainsi la pertinence de certains choix ou de certaines stratégies.

- Un livret de formation

Le livret de formation sera remis gratuitement à chaque participant en début de session

- Frais de participation

MODULE 1 SESSION DE FORMATION 1 JOURNÉE	MODULE 2 SESSION DE FORMATION 2 JOURNÉES
Gestion financière, budgétaire et comptable	La TVA des activités immobilières
390 € HT par personne*	690 € HT par personne*
<b>Réduction de 20% pour les 3 journées module 1 et 2</b>	

(\*déjeuner inclus)

**Bien vouloir nous contacter pour les formations en intra**

## Bulletin d'inscription

M14.fr -Organisme de formation N° 52 85 01445 85 – Siret 44411678200011- Code APE 7022Z

Désignation de la collectivité ou de l'organisme

SIRET : .....

Dénomination : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Nom du contact : ..... Fonction : .....

Module(s) de formation 2019

Intitulé du module	Date	Lieu	Nbre de participant(s)	Unitaire (ht)	Total (ht)
Module 1 (1 journée )				390 €	
Module 2 (2 journées )				690 €	
Module 1 et 2 (3 journées)				864 €	

(\*Réduction de 20% incluse)

### Participants

Nom : ..... Prénom ..... Fonction : .....

E-mail : .....

Nom : ..... Prénom ..... Fonction : .....

E-mail : .....

Nom : ..... Prénom ..... Fonction : .....

E-mail : .....

Nom du signataire : .....

**Date, cachet et signature**

Les informations recueillies sur ce bon de commande sont enregistrées dans un fichier automatisé M14.fr, 3 rue du Pas Rouge 85800 Saint Gilles Croix de Vie, afin de d'assurer l'organisation et le suivi de la formation dispensée. Les informations seront conservées 6 ans et ne font l'objet d'aucun transfert ni d'aucune transmission. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, d'effacement, de rectification, de limitation et d'opposition. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, merci de contacter le responsable de la protection des données à l'adresse suivante : rgpdm14.fr@orange.fr

**M14.fr**



3 rue du Pas Rouge  
85800 Saint Gilles Croix de Vie

Tél. 02 51 55 01 37 / Fax : 02 85 52 13 46  
En ligne : [www.m14.fr](http://www.m14.fr) / Par mail [info@m14.fr](mailto:info@m14.fr)